

République Française



Ministère chargé des Transports

Licence n° 2020/84/ 0002850

pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1)

MORZAMITY

331 CHE IMPERIAL
74110 MORZINE

n° SIREN 843714064

à effectuer, sous réserve des mentions spécifiques et des observations particulières ci-dessous, des transports intérieurs de personnes par route pour compte d'autrui dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur relatifs aux transports intérieurs de personnes par route.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du 24/11/2020 au 23/11/2025

Délivrée à LYON

le 24/11/2020

Pour le Préfet et par subdélégation,
La chef de l'unité réglementation des transports routiers,

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Laurence MOUTTET

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.